

**AVIS DES COMMUNES CÔTE-D'OR**

COMMUNES	Zone adhésion	zone mixte	SENS DE L'AVIS	Fav	Defav	non exprimé
AIGNAY-LE-DUC	x				x	
AISEY-SUR-SEINE		x	Absence de délibération			x
AMPILLY-LE-SEC	x				x	
AVOT	x			x		
BARJON	x		Atteinte au droit de propriété-désaccord des propriétaires fonciers, chasseurs et agriculteurs-manque de consultation-communes sous représentées au GIP		x	
BEAULIEU		x	Demande que soit précisée la notion de label pour les productions et services au sein du parc	x		
BEAUNOTTE	x		Contraintes liées aux activités agricoles et forestières		x	
BELAN-SUR-OURCE	x			x		
BENEUVRE	x		Absence de délibération			x
BISSEY-LA-COTE	x		Atteinte à la liberté des propriétaires, à l'économie et manque de concertation		x	
BOUDREVILLE		x	Remarque : inquiétude pour la profession d'agriculteur	x		
BREMUR-ET-VAUROIS	x		Absence de délibération			x
BRION-SUR-OURCE	x			x		
BUNCEY		x		x		
BURE-LES-TEMPLIERS	x		Remarques : Charte difficilement lisible-manque de consultation-demande que les documents soient non modifiables sur 15 ans-craintes sur les domaines agricoles et forestiers-manque l'évocation aux problèmes des services, proximité, santé- vigilance pour le tourisme-la protection des bâtiments historiques est faible	x		
BUSSEAUT		x	Refuse l'inclusion d'office de la commune dans les zones de cœur et d'adhésion		x	
BUSSEROTTE-ET-MONTENAILL	x		Absence de délibération			x
BUSSIÈRES	x			x		
BUXEROLLES	x				x	
CHAMBAIN		x			x	
CHAMESSON		x			x	

CHATILLON-SUR-SEINE		x	Impact négatif du parc sur l'agriculture-permettre l'ouverture de carrières en cœur de parc-maintenir l'exploitation du bois-maintenir la chasse-la gouvernance du parc doit respecter les prérogatives des maires		x	
CHAUGEY	x				x	
CHAUMONT-LE-BOIS	x		Souhaite un effort de communication de la part de la direction du parc	x		
CHEMIN-D'AISAY	x		Souhaite la transparence et l'objectivité de la gouvernance du parc	x		
COURBAN	x				x	
COURLON	x		Atteinte au droit de propriété-sous représentativité des communes au GIP-désaccord des propriétaires fonciers, chasseurs et agriculteurs-manque de concertation de la part du GIP- refuse toute intégration dans le parc		x	
CUSSEY-LES-FORGES	x		Désaccord des propriétaires fonciers, chasseurs, agriculteurs		x	
ECHALOT	x				x	
ESSAROIS		x	Contraintes supplémentaires-contre l'intégration des forêts communales et privées en cœur du parc-aucun projet économique-refuse toute intégration de ses bois dans le cœur du parc		x	
ETALANTE	x		La décision dépend également des personnes habitant hors cœur-les élus prennent des décisions à la place des propriétaires privés-charte trop complexe-pourquoi interdire l'éolien, le photovoltaïque et énergies durables		x	
ETROCHEY	x		Absence de délibération			x
FAVEROLLES-LES LUCEY		x	Absence de délibération			x
FRAIGNOT-ET-VESVROTTE	x		Atteinte au droit de propriété-sous représentativité des communes au GIP-désaccord des propriétaires fonciers, chasseurs et agriculteurs-manque de concertation du GIP		x	
GEVROLLES	x		Plus de contraintes que d'avantages pour la commune : financier (chasse, forêt, constructions anciennes)-interdiction de mise en place d'éoliennes		x	
GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVE	x			x		
GURGY-LA-VILLE		x		x		
GURGY-LE-CHATEAU		x	Contraintes liées aux activités forestières		x	
LA-CHAUME		x	Absence de délibération			x
LE-MEIX	x		Atteinte au droit de propriété-sous représentativité des communes au GIP-désaccord des propriétaires fonciers, chasseurs et agriculteurs-manque de concertation du GIP		x	
LES GOULLES		x	Manque d'informations de la part du GIP-développement économie et agricole non aboutis-pouvoir décisionnel du directeur trop important		x	
LEUGLAY		x	1 réserve sur le volet économique	x		
LIGNEROLLES		x			x	

LOUESME		x	Sous réserve d'appuis financiers et techniques, aucun engagement chiffré notamment pour l'activité bois-demande que l'activité chasse soit conservée en l'état	x		
LUCEY		x			x	
MAISEY-LE-DUC		x	Demande à être exclue du parc		x	
MAUVILLY	x		Charte contraignante-atteinte au droit de propriété et à l'égalité des citoyens-droit des maires bafoué en cœur de parc		x	
MENESBLE	x				x	
MEULSON	x		10 points de désaccord, demande à être exclue du parc		x	
MINOT	x				x	
MOITRON		x	Trop d'incertitudes, atteinte des libertés-abandon du projet éolien		x	
MONTIGNY-SUR-AUBE	x		Demande une attention particulière vers le monde agricole	x		
MONTMOYEN		x	Égalité de suffrages			x
NOD-SUR-SEINE		x	8 points de désaccord-demande le retrait de ses bois du cœur du parc		x	
PRUSLY-SUR-OURCE	x		Absence de délibération			x
RECEY-SUR-OURCE		x	Absence de délibération			x
RIEL-LES-EAUX	x		Le temps de validité de la charte trop long-trop de pouvoir du directeur-manque d'éléments financiers-pourquoi l'éolien pourrait-être interdit		x	
ROCHEFORT-SUR-BREVEON		x	Frein à l'économie locale (filiale bois)		x	
SAINT-BROING-LES-MOINES		x	Souhaite la pérennité sans inflation des mesures écrites sur la charte-maintenir et privilégier la filière bois locale	x		
SAINT-GERMAIN-LE-ROCHEUX		x		x		
SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE	x			x		
SALIVES	x		Absence de délibération			x
SEMOND	x		Absence de délibération			x
TERREFONDREE		x			x	
THOIRES	x				x	
VANVEY		x	Recommandations, assurer : la continuité écologique de l'Ource, la protection visuelle du patrimoine bâti, l'aide à la production hydroélectrique -gouvernance, assurer une représentativité locale suffisante dans l'établissement public	x		
VEUXAULLES-SUR-AUBE		x	Absence de délibération			x
VILLIERS-LE-DUC		x	Charte pas claire notamment sur le volet économique (bois et pierre)		x	
VILLOTTE-SUR-OURCE	x			x		
VIX	x		Absence de délibération			x

VAULAINES-LES TEMPLIERS		x	8 recommandations : notamment le respect des écrits de la charte concernant le volontariat des communes et la naturalité	x		
-------------------------	--	---	--	---	--	--

### AVIS DES COMMUNES DE HAUTE-MARNE

APREY		x		x		
ARBOT		x	Remarque: comment soutenir le projet "forêt-école du SIGFRA"	x		
ARC-EN-BARROIS		x	Peu de précisions sur le fonctionnement de la réserve intégrale	x		
AUBEPIERRE-SUR-AUBE		x		x		
AUBERIVE		x	Corps de ferme à exclure du cœur - les communes vont-elles participer au financement			x
AUJOURRES		x	Souhaite l'ancrage du siège de l'établissement en Haute-Marne	x		
AULNOY-SUR-AUBE		x		x		
BAISSEY	x			x		
BAY-SUR-AUBE		x	Remarques sur: Ecole de gestion sylvicole du SIGFRA - Ancrage du siège de l'Etablissement - l'agriculture, la chasse et les champignons.	x		
BLESSONVILLE	x			x		
BRICON	x			x		
BUGNIERES		x	Aucun engagement financier prévu par l'Etat		x	
CHALANCEY	x					x
CHATEAUVILLAIN		x		x		
COLIMER-LE-BAS	x			x		
COLIMER-LE-HAUT		x	Demande l'intégration dans le cœur de deux propriétés communales pour "relier les deux cœurs de la commune"	x		
COUPRAY		x	Pas de justifications de cette décision		x	
COUR-L'EVEQUE		x	demande que la dimension des lots soit limitée en forêt domaniale - prise en charge des dégâts des blaireaux - ne pas faire disparaître les chasses locales	x		
COURCELLES EN MONTAGNE		x	"les avis des conseillers sont partagés"			x
DANCEVOIR		x				x
FAVEROLLES	x					x
GERMAINES		x			x	
GIEY-SUR-AUJON		x		x		
LATRECEY-ORMOY-SUR-AUBE	x			x		
LE MONTSAUGEONNAIS	x			x		
LE VAL-D'ESNOMS	x					x

LEFFONDS	x			x		
LEUCHEY	x					x
MARAC	x			x		
MARDOR	x			x		
MOUILLERON	x					x
NOIDANT-LE-ROCHEUX	x					x
ORGES	x			x		
ORMANCEY	x			x		
PERROGNEY-LES-FONTAINES		x				x
POINSENOT	x		Souhaite le développement de la filière bois, un accompagnement financier et l'implantation de la maison du Parc à Auberive	x		
POINCON-LES-GRANCEY	x		Pas de justifications de cette décision		x	
PRASLAY		x	Souhaite la maison du parc à Auberive	x		
RICHEBOURG		x	Pas de justifications de cette décision		x	
RIVIERES-LES-FOSSES	x		la complexité de la charte et souhaite une communication avec une pédagogie active		x	
ROCHETAILLEE		x	pas de justifications de cette décision		x	
ROLAMPONT	x			x		
ROUELLES		x	pas de justifications de cette décision		x	
ROUVRES-SUR-AUBE		x		x		
SAINT-LOUP-SUR-AUJON		x	Souhaite la préservations des ciels nocturnes en adaptant l'éclairage public, le développement des classes "environnement" et le développement de la naturalité forestière du cœur	x		
TERNAT	x					x
VAILLANT		x		x		
VALS-DES-TILLES		x	Remarques sur : Ecole de gestion sylvicole du SIGFRA - Ancrage du siège de l'Etablissement - l'agriculture et la chasse.	x		
VAUXBONS	x					x
VESVRES-SOUS-CHALANCEY	x			x		
VILLARS-SAINTENOGE	x		Pas de justifications de cette décision		x	
VILLIERS-LES-APREY	x		Pas de justifications de cette décision		x	
VILLIERS-SUR-SUIZE	x					x
VITRY-ÉN-MONTAGNE		x	Remarques sur : Ecole de gestion sylvicole du SIGFRA - Ancrage du siège de l'Etablissement - l'agriculture et la chasse.	x		
VIVEY		x	Remarques sur : Ecole de gestion sylvicole du SIGFRA - Ancrage du siège de l'Etablissement - l'agriculture .	x		
VOISINÉS		x		x		

## 1 - LE PROJET.

### 1.9 – Sens des avis des communes

#### 1.9.1-Département de la Côte-d'Or

Les 71 communes concernées ont été consultées, ces communes disposaient d'un délai de 2 mois à compter du 27 août 2018 pour donner leur avis concernant la charte et le rapport environnemental du parc national de forêts en Champagne et Bourgogne. 13 de ces communes n'ont pas donné suite à cette consultation.

Sur les 71 communes concernées, 40 se situent en zone d'adhésion et 31 en zone mixte (une partie de leur patrimoine en zone cœur).

Sur les 31 communes en zone mixte, 10 sont favorables à la création du parc, 15 sont défavorables, 5 n'ont pas délibéré et une ne s'est pas prononcée.

Sur les 40 communes en zone d'adhésion, 11 sont favorables à la création du parc, 21 sont défavorables, 8 n'ont pas délibéré.

Le premier constat est que, pour les communes, le fait de se situer en zone mixte n'est pas un critère irréversible à la non adhésion au parc national. En second lieu, il faut noter le nombre relativement important de communes qui n'ont pas délibéré, ce qui est surprenant au vu des enjeux.

#### 1.9.2-Département de la Haute-Marne

Les 56 communes concernées ont été consultées, ces communes disposaient d'un délai de 2 mois à compter du 27 août 2018 pour donner leur avis concernant la charte et le rapport environnemental du parc national de forêts en Champagne et Bourgogne. 13 de ces communes n'ont pas donné suite à cette consultation.

Sur les 56 communes concernées, 27 se situent en zone d'adhésion et 29 en zone mixte (une partie de leur patrimoine en zone cœur).

Sur les 29 communes en zone mixte, 17 sont favorables à la création du parc, 6 sont défavorables, 4 n'ont pas délibéré et deux ne se sont pas prononcées.

Sur les 27 communes en zone d'adhésion, 12 sont favorables à la création du parc, 4 sont défavorables, 11 n'ont pas délibéré.

Concernant les principaux motifs de refus d'approbation du projet de charte et du rapport environnemental, il faut citer :

- charte difficilement lisible, pas claire et non aboutie (absence de perspectives ;

- atteinte à la liberté et au droit de propriété ;
- atteinte à l'économie locale ;
- trop de contraintes liées aux différentes activités (agricoles, forestières, constructions..etc);
- désaccord des administrés : propriétaires fonciers, chasseurs, agriculteurs ;
- développement économique non abouti, manque d'éléments financiers ;
- l'interdiction de l'éolien, ainsi que l'impossibilité d'ouverture de nouvelles carrières en zone cœur ;
- refus pur et simple à l'adhésion ou à l'intégration dans le cœur du parc ;
- droit des maires bafoué ;
- manque de consultation et de concertation de la part du GIP, avec les administrés ;
- communes sous représentées au sein du GIP ;
- les pouvoirs trop importants de la future gouvernance et du futur directeur ;
- validité de la charte trop longue.

Concernant les communes qui ont émis un avis favorable, il faut néanmoins noter que ces avis sont souvent accompagnés de réserves, de recommandations, ou de remarques parmi lesquelles :

- charte difficile à s'approprier ;
- demande que soit précisé la notion de label pour les productions et services locaux ;
- inquiétudes concernant les activités agricoles et forestières ;
- manque dans la charte l'évocation du problème des services de proximité ;
- vigilance sur le tourisme et la protection des bâtiments historiques ;
- assurer la continuité écologique de l'Ource ;
- absence de projet économique ;
- demande un appui technique et financier de la part de la gouvernance du parc ;
- souhait de transparence et d'objectivité de la part de la gouvernance du parc ;
- des efforts de communication vis à vis des habitants doit être réalisé ;
- demande que la charte ne soit pas modifiable pendant 15 ans ;

Le détail du sens des avis des communes est joint en annexe N°